

Envoyé en préfecture le 08/12/2025

Reçu en préfecture le 08/12/2025

Publié le

ID : 974-219740099-20251208-DCM251127_022-DE

S²LOW



Rapport D'ACTIVITE



SOMMAIRE

I. La composition du capital social	Page 4
II. Le contrôle analogue et la gouvernance	Page 5
III. Vie de la société	Page 8
IV. L'activité en 2024	Page 10
V. Les comptes 2024	Page 23
VI. Les perspectives	Page 25
VII. Annexes	Page 26

INTRODUCTION

L'exercice 2024 a permis de dépasser les objectifs fixés, et confirme les bonnes performances 2023 de la SPL ERD et la confiance renouvelée de ses collectivités actionnaires. L'année 2024 permet de maintenir la SPL ERD dans une dynamique opérationnelle et financière positive, consolidant son positionnement comme partenaire de référence au service des territoires de l'Est de la Réunion.

Ces résultats positifs sont soutenus par les facteurs suivants :

- Le maintien d'un volume opérationnel important et son développement avec 671 k€ de rémunération engagée sur les nouveaux contrats en 2024 ;
- La diversification et l'élargissement du carnet de commande, avec notamment un recours de plus en plus soutenu de la commune de Saint André à la SPL ERD ;
- L'affirmation dans ce plan d'affaires, de projets prioritaires et opérationnels pour les collectivités actionnaires.

Le budget 2024 avait été construit avec un total de produit potentiel de 450 k€ et un résultat d'exploitation de 18 k€. Ce budget initial a pu être maintenu dans ces objectifs de maîtrise des charges, avec 422 k€ de charges constatées sur l'exercice 2024 pour 412 k€ de charges au budget initial. Les produits sont légèrement supérieurs à la cible (+8,4%) avec 488k€.

Le recrutement opérationnel supplémentaire qui a été engagé dès octobre 2023 afin de permettre à la SPL ERD de faire face à la hausse de son carnet de commandes, a abouti en avril 2024 et renforcé les ressources de la société.

La stratégie de développement de l'activité, conjuguée à une maîtrise rigoureuse des charges, s'est révélée particulièrement performante en 2024, dans un contexte dynamique de l'activité et d'une confiance des actionnaires envers la SPL ERD pour accompagner leurs investissements.

Le résultat net de 66 k€ enregistré en 2024 reflète directement le dynamisme de l'activité, les contrats opérationnels menés et les nouvelles affaires engagées par la SPL ERD.

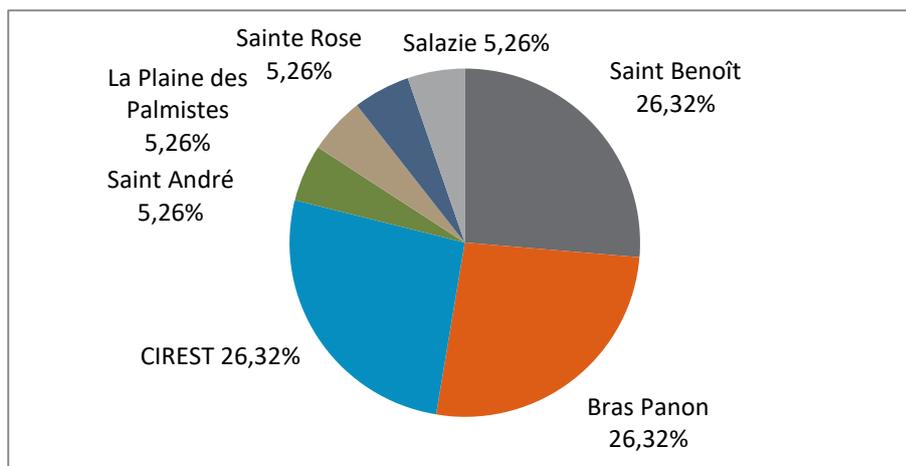
Durant l'exercice 2024, la trajectoire financière de la SPL ERD est restée dépendante de :

Son volume d'activité et son équilibre d'exploitation : du rythme de développement des projets engagés par les Collectivités actionnaires, ainsi que de la capacité à renouveler le carnet de commandes ;

Son équilibre de trésorerie : de la régularité et des délais de paiement des clients/actionnaires de la SPL Erd.

L'exercice 2025 doit permettre à la SPL ERD de sécuriser sa croissance, de consolider son organisation dans un environnement en mutation, et lui permettre d'assurer ses missions avec plus d'autonomie en réponse aux évolutions du GIE Groupe Territoires Réunion. Dans un environnement de contraintes budgétaires croissantes pour les collectivités et un contexte d'élections locales en mars 2026, la SPL ERD devra maîtriser sa trajectoire financière en assurant une réponse adaptée aux besoins de ses actionnaires.

La composition du capital social :



Le capital social est de 570 k€.

La clôture de l'exercice 2023 avec un résultat de +224 k€ permet de constater la reconstitution des capitaux propres à hauteur de 616 k€, soit + 8 % du capital social initial.

	Actions	Valeurs	% K	Nbre Ad.	
				16	
				Droit	Réel
Saint Benoît	1500	150 000 €	26,32%	4,21	4
Bras Panon	1500	150 000 €	26,32%	4,21	4
CIREST	1500	150 000 €	26,32%	4,21	4
Saint André	300	30 000 €	5,26%	0,68	1
La Plaine	300	30 000 €	5,26%	0,68	1
Sainte Rose	300	30 000 €	5,26%	0,68	1
Salazie	300	30 000 €	5,26%	0,68	1
	5700	570 000 €	100,00%	13,00	16

Le contrôle analogue et la gouvernance

Dans le cadre des instances de gouvernance, il a été tenu les séances suivantes :

Comité d'engagement

Le 22 avril 2024

Commune de Saint-Benoît

- Contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement des espaces publics du NPNRU Labourdonnais.

Commune de Saint-André

- Avenant n° 1 au contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi des études et des travaux de réhabilitation de 12 cases,
- Contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi des études et des travaux de réhabilitation de l'ancien commissariat,
- Contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi de la phase conception préalable à la requalification du stade de Rivière du Mât Les Bas.

Cirest

- Contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi des études de cadrage opérationnelle du Pôle d'Activités à Vocation Régionale de Beauvallon,
- Contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi des études de cadrage opérationnel de la Zone d'Activités Economiques (ZAE) de la Rivière de l'Est.

Commune de Bras Panon

- Contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi des études et des travaux du pôle social et du square du pôle de centralité Rivière des Roches.

Informations diverses :

Bdc Commune de Bras Panon :

- Schéma d'aménagement urbain, Rivière du Mât les Hauts,

Bdc Commune de St André :

- Etudes préalables et de programmation – pôle social & handicap - quartier Cambuston.

Le 23 août 2024

Commune de Saint-Benoît

- Contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement du parc urbain « Nelson Mandela.

Commune de Saint-André

- Contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi des études préalables, de la phase conception et de la désignation des entreprises de travaux – Construction réfectoire et 2 classes supplémentaires - Ecole Leconte Delisle,
- Contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi des études et de travaux de clos couvert de 5 écoles,
- Contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi de la phase conception de la Maison de la Nature
- Avenant n° 1 au contrat d'AMO pour le suivi des études et de travaux de construction d'un équipement public de proximité – ZAC Fayard

Commune de la Plaine des Palmistes

- Contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la requalification du réseau viaire de l'ilot centre-Bourg, contrat non présenté.
- Contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi des études de réhabilitation et d'extension du Collège Gaston Crochet.

Commune de Sainte-Rose

- Avenant n° 1 au contrat d'AMO pour le suivi des études et des travaux de rapprochement des établissements scolaires de la Ravine Glissante,
- Avenant n° 1 portant sur la construction d'une salle funéraire,
- Avenant n° 2 au contrat d'AMO portant sur la réhabilitation de l'église Notre Dame des Laves,

Informations diverses :**Bdc Commune de Saint-Benoît :**

- Etude de programmation préalable à la réhabilitation et l'extension de l'école élémentaire Younoussé ISSA
- Étude de programmation préalable à la réhabilitation du Gymnase Christophe RAMON

Bdc Commune de St André :

- Etudes préalables et de programmation – Anciens ateliers services techniques – Ravine Creuse
- Etudes de marché cuisine centrale.

[Le 29 novembre 2024](#)**Commune de Saint-Benoît**

- Contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement des espaces publics du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain « La Bourdonnais » ;
- Contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réhabilitation partielle (clos/couvert et sol sportif de la salle 1) du gymnase C. Ramon ;

Commune de Saint-André

- Contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi des études préalables, de la phase conception et de la désignation des entreprises de travaux – Rénovation et extension du réfectoire - Ecole Agenor Saint Clair,
- Contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi des études préalables, des études de maîtrise d'œuvre et la phase d'exécution des travaux – Déconstruction du bloc 1 – Ilot Grand Place - NPNRU -.

Commune de la Plaine des Palmistes

- Avenant n° 1 au contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi des études de réhabilitation et d'extension du Collège Gaston Crochet.

Cirest

- Avenant n° 1 au contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de la ZAE Paniandy.

Commune de Bras Panon

- Avenant n° 3 au contrat d'AMO pour la rénovation et mise aux normes de l'école élémentaire Narassiguin
- Avenant n° 3 au contrat d'AMO pour la reconstruction de l'école maternelle de Paniandy

Informations diverses :**Bdc Commune de Saint-Benoît :**

- Étude de programmation urbaine et schéma directeur – Complexe sportif A. Bouvet

Bdc Commune de St André :

- Etude de programmation culturelle préalable à la construction de l'équipement culturel G'Art ;
- Etude de programmation préalable à la construction de la piscine municipale du complexe sportif Joseph BEDIER.

Bdc Commune de St Rose :

- Aménagement du site de La Marine.

Conseils d'administration

Le 30 avril 2024

- Approbation du Procès-verbal CA du 11 décembre 2023 ;
- Validation des contrats examinés en comité d'engagement du 22/04/2024 ;
- Rapport annuel des marchés, liste des conventions et avenants 2023 ;
- Projet de rapport d'activités 2023 ;
- Arrêté des comptes 2023 et convocation d'une AGO pour l'approbation des comptes 2023 ;
- Informations diverses.

Le 03 septembre 2024

- Approbation du Procès-verbal CA du 30/04/2024 ;
- Validation des contrats examinés en comité d'engagement du 23/08/2024 ;
- Informations diverses.

Le 13 décembre 2024

- Approbation du Procès-verbal CA du mardi 03 septembre 2024 ;
- Validation des contrats examinés en comité d'engagement du vendredi 29 novembre 2024 ;
- Budget probable 2024 et budget 2025 SPL Erd ;
- Budget probable 2024 et budget 2025 GIE ;
- Informations diverses.

Assemblées Générales

Le 25 juin 2024 AGO

- Rapport de gestion 2023 du conseil d'administration et rapport général du Commissaire aux comptes ;
- Examen et approbation des comptes annuels clos le 31 décembre 2023 et quitus aux administrateurs ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes ;
- Rapport sur le gouvernement d'entreprises (voir rapport de gestion page 30) ;
- Fixation de l'enveloppe globale de la rémunération d'activité ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Vie de la société



Les moyens humains

La SPL Erd a fonctionné en 2024 avec 2 types de ressources :

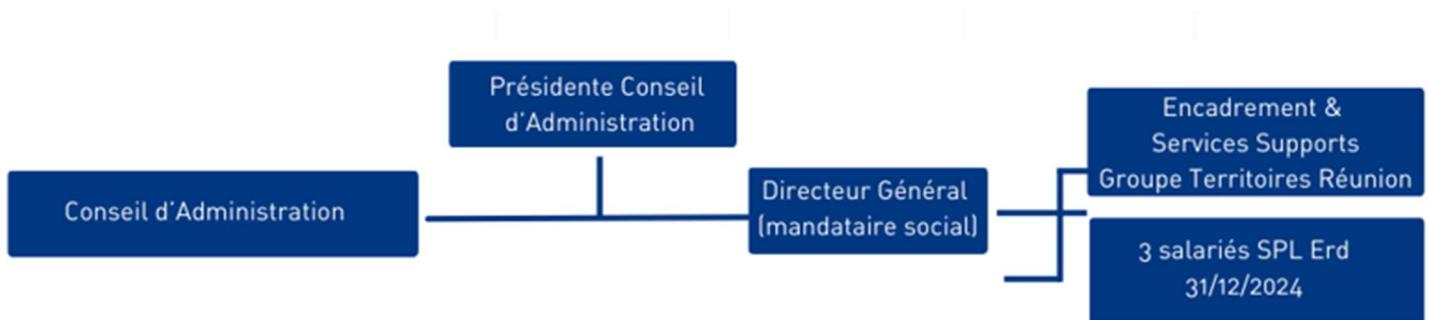
- Ses moyens propres :

En termes d'effectifs propres à la structure, au budget 2024 il y avait trois ETP (Equivalent Temps Plein) et un mandataire social :

1 mandataire social : Frédéric PILLORE
3 salariés au poste de responsable d'Opérations.

- Des ressources partagées avec la SEMAC au travers du GIE Groupe Territoires Réunion.

Poste d'encadrement,
Directeur Développement et Maîtrise d'Ouvrage, Directeur Administratif et Financier,
Responsable RH,
Personnels intervenants sur la comptabilité, la gestion RH.



Les contrôles externes

Les contrôles externes sont exercés par :

- Le commissaire aux comptes, HDM, nommé pour une durée de 6 ans, lors de l'Assemblée Générale du 20 juin 2023.
- L'organisme de contrôle des autorités de tutelle, la Chambre Régionale des Comptes

L'activité en 2024

IV.

IV. a) PROJETS LIVRES EN 2024

Commune de Sainte-Rose

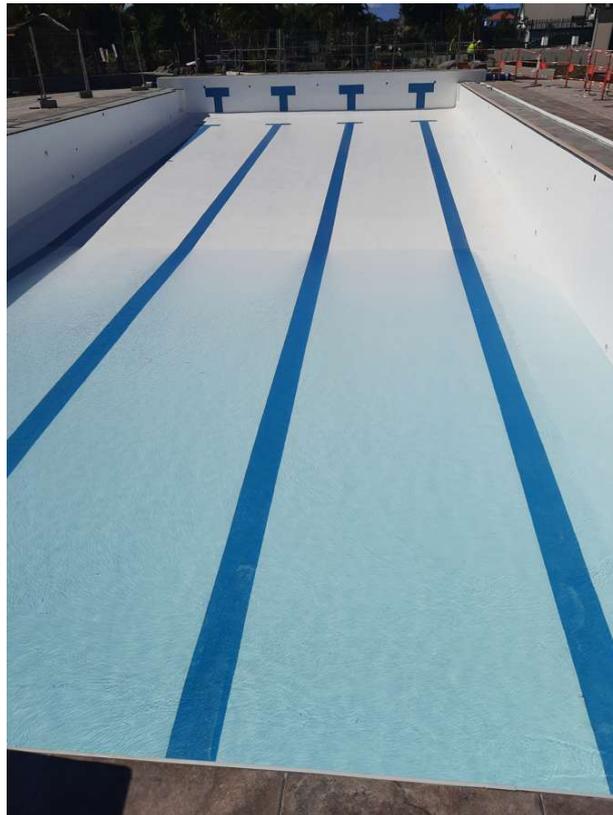
Kartyé en Lumière – Commune de Sainte-Rose



La mission de la SPL ERD portait sur la mise en œuvre de travaux visant la mise en cohérence et en harmonie des limites séparatives entre le domaine public et les parcelles privées du lotissement (49). Ce projet d'aménagement a permis de redonner à ce quartier résidentiel une uniformité de traitement ainsi qu'un confort pour ses habitants.

Les travaux ont été réceptionnés en décembre 2024.

Piscine municipale – Commune de Sainte-Rose



L'intervention de la SPL ERD a eu pour objectif d'accompagner la Commune de Sainte-Rose dans la requalification de sa piscine municipale qui rencontrait des dysfonctionnements techniques. Le programme technique des travaux a été amendé par des prestations plus qualitatives de sorte à apporter à ses usagers et son personnel toutes les aménités et le confort attendus sur ce type d'équipement :

- Mise en œuvre de travaux visant la mise en conformité de la piscine relative à l'accessibilité (Accès au bassin pour PMR) et à la mise en sécurité des équipements.
- Mise aux normes électriques ainsi que le dispositif de sécurité incendie.
- Entretien et amélioration des installations techniques au regard des exigences de salubrité et environnementales.

L'inauguration de l'équipement réhabilité s'est tenue en décembre 2024.

IV. b) PROJETS EN COURS DE TRAVAUX EN 2024

Commune de Bras-Panon

Ecole Narassiguin – Commune de Bras Panon



Le projet consiste à réaliser l'extension du réfectoire, la mise aux normes de l'établissement et l'amélioration du confort intérieur afin d'offrir des conditions de fonctionnement adaptées aux pratiques des utilisateurs. Consécutivement aux nombreux dysfonctionnements de l'entreprise CMI conjugués aux conséquences induites en termes de coordination des autres entreprises, les travaux ont rencontré des retards successifs depuis août 2023.

Pour mémoire, les travaux sont organisés comme suit :

- Tranche 1 : réfection classe, coursives, extension sanitaires, réfection cuisine ;
- Tranche 2 : extension cuisine, extension réfectoire, création bureau.

Au 31 décembre 2024, l'état d'avancement se décline comme suit :

- Tranche 1 terminée à 100%
- Tranche 2 avancement 75%.

Ecole Paniandy – Commune de Bras Panon



Le projet porte sur la déconstruction du bâtiment existant puis la reconstruction et l'extension de l'établissement. Cette école maternelle propose une offre scolaire complémentaire à la petite section actuelle en permettant l'accueil d'une classe de moyenne section ainsi qu'un espace évolutif, polyvalent et pluridisciplinaire modulable à l'aide d'un dispositif de cloison mobile.

Consécutivement aux nombreux dysfonctionnements de l'entreprise CMI conjugués aux conséquences induites en termes de coordination des autres entreprises, la date d'achèvement des travaux a été repoussée au mois de juin 2025. Au 31.12.2024, les Opérations Préalables à la Réception (OPR) ont été réalisées laissant place à une période de levée des réserves par les entreprises titulaires des marchés de travaux.

Commune de Sainte-Rose

Réhabilitation et extension de l'école élémentaire du centre-ville Commune de Sainte-Rose



Ecole élémentaire

Le programme des travaux porte sur la modernisation et l'extension de la principale école de Sainte-Rose avec le regroupement de l'école maternelle et élémentaire du centre-ville (24 classes), soit un projet d'environ 2 650 m² de surface. L'investissement global s'élève à 9 307 k€ (dont 7 989 k€ HT pour les travaux). Si l'école élémentaire a été livrée en avril 2023, le chantier de l'école maternelle se poursuit avec au 31.12.2024, le hors d'eau et le hors d'air réalisés ainsi que la pose de carrelage et l'installation de la cuisine.

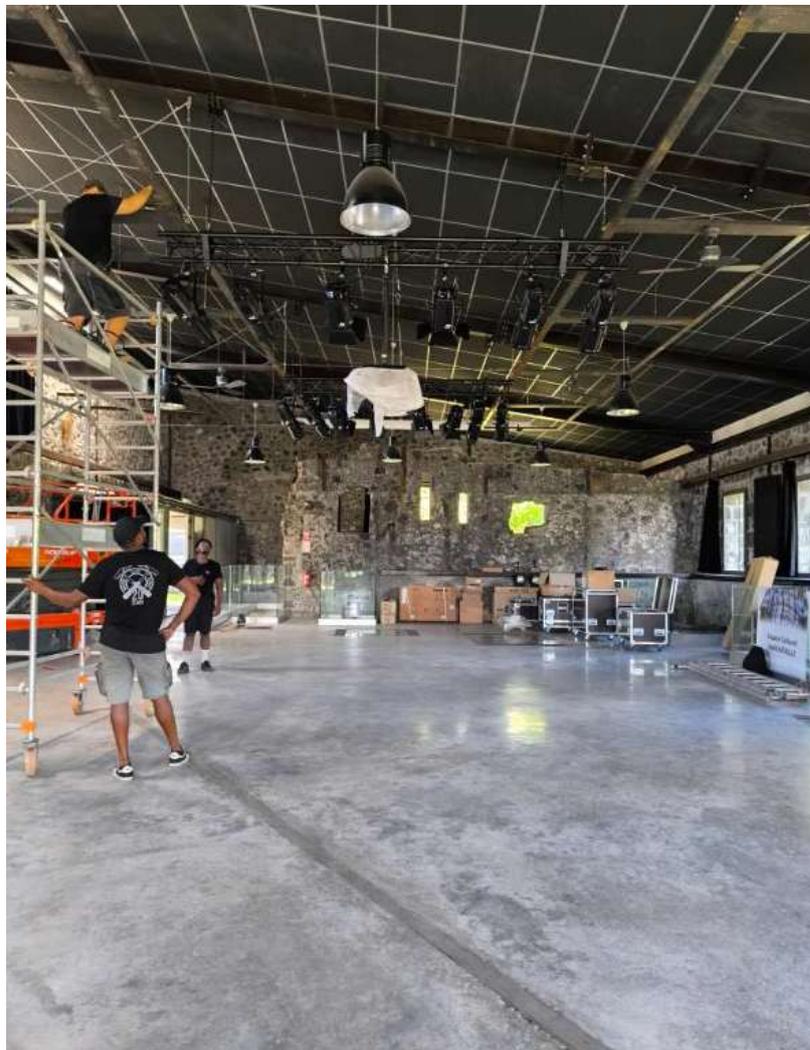
L'objectif de mise en service de la maternelle et restauration est fixée à la rentrée d'août 2025 sous réserve de la programmation de la commission de sécurité et du bon avancement du traitement des situations des entreprises de travaux.

Réhabilitation écoles maternelle et élémentaire de Piton Ste Rose Commune de Sainte-Rose

Les travaux engagés portent sur la mise en accessibilité de l'ensemble des bâtiments, la réalisation de préaux pour le confort d'usages des élèves et de l'équipe pédagogique ainsi que sur la reprise structurelle des coursives complétées par des auvents. De plus, les travaux comprennent la réhabilitation des blocs sanitaires, le remplacement des quelques ouvertures et autres travaux de réhabilitation complémentaires.

Au 31 décembre 2024, le niveau d'avancement du programme des travaux s'élève à 80 % permettant ainsi d'avoir assuré le démarrage des Opérations Préalables à la Réception. La fin prévisionnelle des travaux est programmée en août 2025 avant la rentrée scolaire.

Salle Noel Bataille Commune de Sainte-Rose



La mission de la SPL ERD porte sur l'exécution des travaux d'aménagement et d'équipement de la salle culturelle et d'animation NOEL BATAILLE à la Ravine Glissante. La collectivité souhaite à travers cet équipement, s'inscrire pleinement dans une dynamique de valorisation et de développement culturel sur son territoire.

Cet équipement place ainsi la culture comme un pilier de la cohésion sociale et permet le renforcement de l'offre culturelle sur le territoire communal. Ouvert à tous publics, une fois totalement opérationnel, cet équipement favorisera la découverte des arts vivants, des arts visuels, tant dans la diffusion que dans la pratique amateur et professionnelle.

Au 31 décembre 2024, le niveau d'avancement du programme des travaux s'élève à 70 %. Il reste à finaliser les aménagements extérieurs ainsi que la mise en place des espaces scéniques et le réglage du matériel de sonorisation et d'éclairage.

La fin prévisionnelle des travaux est programmée en août 2025.

Mise en conformité des ERP - Commune de Sainte-Rose



PRO Vanille à Bois Blanc

Dans le cadre de la mise en conformité des Etablissements Recevant du Public sur l'ensemble du territoire, la Collectivité a souhaité répondre aux normes nécessaires à l'accueil et à l'exploitation des bâtiments publics ainsi qu'aux équipements, au regard des textes réglementaires déclinés dans la loi n° 20005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, dans le domaine de l'accessibilité aux personnes porteuses de handicaps.

La collectivité a porté l'ambition d'offrir un meilleur accueil à l'ensemble des publics et des agents porteurs de handicap à travers la mise en place d'un plan d'actions visant la réalisation des travaux nécessaires afin d'atteindre cet objectif.

Les objectifs généraux de la mise en conformité dans le domaine de l'accessibilité sur les ERP de la Collectivité ont été les suivants :

- Création de places PMR reliés aux entrées des bâtiments ;
- Création de cheminements accessibles ;
- Mise en place de main courante sur les escaliers ;

- Mise en conformité des éclairages extérieurs ;
- Mise en place de bande d'éveil à la vigilance ;
- Mise en place de dispositif anti chutes ou garde-corps ;
- Création de banque d'accueil adaptée ;
- Mise en place de signalétique adaptée ;
- Création de sanitaires adaptés....

Au 31 décembre 2024, le niveau d'avancement du programme des travaux du lot N°1 (8 sites) s'élève à 75 %. Reste ainsi uniquement le site de l'exposition permanente de la Coulée de 77 à réaliser avant de programmer les Opérations Préalables à la Réception. Les interventions sur le lot n°1 ont été mis en stand-by à la rentrée 2025.

Les travaux du lot n°2 (4 sites) démarreront à l'issue de la fin des travaux du lot n°1.

IV. c) PLAN D'AFFAIRES AU 31.12.2024

	Nouveaux contrats	Etudes	Conception	Travaux
CIREST				
6015 ME ZAE Paniandy				
8046 Réalisation de la ZAE Paniandy				
8077 Suivi des études de cadrage opéré.ZAE rivière de l'Est	X			
8078 Suivi des études de cadrage opér. du PAVR Beauvallon (St Benoît)	X			
MAIRIE DE BRAS PANON				
18-00463 8019 Construction salle de Squash				GPA
8018 Rénovation école Narassiguin				
8017 Reconstruction école Paniandy				
8023 AMO Réaménagement parvis & place Michel Debré				GPA
LC Etude de programmation piscine municipale Rivère du Mât des Hauts				
LC Schéma d'aménagement urbain rivière du mât les hauts	X			
8076 Suivi des études & des travaux pôle social & square rivière des roches	X			
MAIRIE DE SALAZIE				
LC Désignation prestataire foncier				

	Nouveaux contrats	Etudes	Conception	Travaux
MAIRIE DE ST-ANDRE				
8048 Etudes & travaux rehabilitation salle Jeanne d'Arc				
8049 Etudes & travaux réhabilitation Médiathèque A LACAUSSADE				
8050 Etudes & travaux sécurisation & préservation Martin Valliamé				
8051 Etudes & travaux d'aménagement et sécurisation case petit bazar				
8057 Suivi des études & travaux de construction centre culturel G'Art				
8054 Accompagnement maîtrise foncière échangeur Lagourgue				
8053 Suivi des études de programmation /Schéma Directeur Domaine Valliamé				
LC Etudes pour la construction équipement polyvalent quartier Fayard				
8055 Suivi études et travaux requalification stade Soune-Seyne				
8061 Suivi des études et travaux Clos Couvert 6 écoles				
LC Prog. Construction de la piscine municipale du complexe sportif Joseph BEDIER				
LC Etude programmation réhabilitation stade Rivière du Mât les bas				
LC Etude programmation construction IRECI Institut Régional d'Enseignement et de Civilisation Indienne				
8067 Suivi des études et des travaux 12 cases				
8068 Suivi des études & travaux de réhab du bati communal Parcelle AP 1263				
8066 Conseil Ilors des procédures règlementaires Colosse				
8073 Suivi des études & travaux équipement public proximité Fayard				
8069 Réhabilitation extérieure de la CURE				
8074 Requalification Stade Rivière du Mât Les Bas	X			
8075 Suivi des études & travaux ancien commissariat de police	X			
LC Etudes préalable & programmation pôle social & handicap	X			
8080 Maison de la nature	X			
8081 Ecole Leconte Delisle	X			

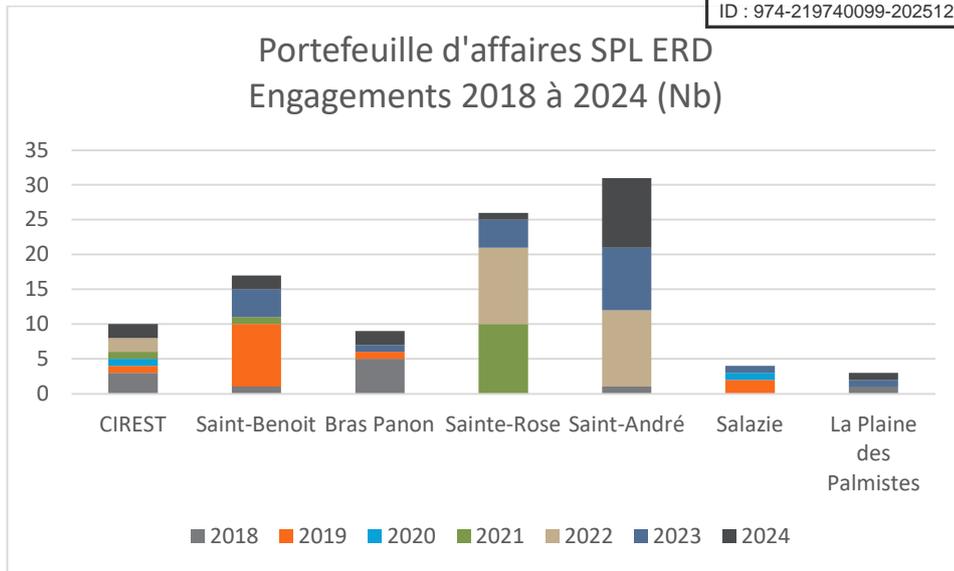
8082 Suivi études & travaux Clos Couvert 5 écoles Phase 3	X			
LC Etudes préalables et de programmation anciens ateliers services Ravine Creuse	X			
LC Perspectives d'évolution cuisine Centrale	X			

	Nouveaux contrats	Etudes	Conception	Travaux
MAIRIE DE ST BENOIT				
8064 Construction piscine municipal St Anne				
8070 Construction du groupe Scolaire les Girofles NPNRU				
8071 Pôle Culturel (MJC - Bambou) - NPNRU				
8072 salle multi-activités NPNRU				
LC Construction salle multi-activités NPNRU				
8079 Aménagement des espaces publics NPNRU La Bourdonnais	X			
LC Etudes de programmation à la réhabilitation école Younouse ISSA	X			
LC Etude de programmation réhabilitation Gymnase Christophe RAMON	X			
MAIRIE PLAINE DES PALMISTES				
8063 Suivi études restructuration et extension des écoles				
8083 Suivi études rhab et extension collège G Crochet	X			

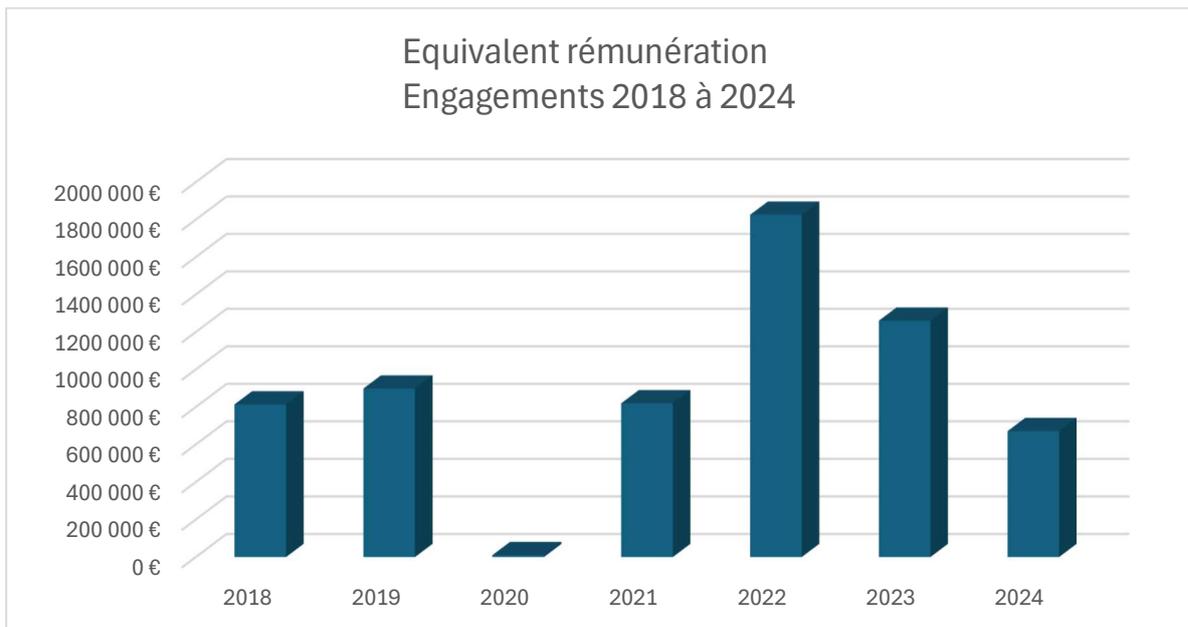
	Nouveaux contrats	Etudes	Conception	Travaux
MAIRIE STE-ROSE				
8003 Réhabilitation / extension de l'école primaire du centre ville				
8034 Réhabilitation piscine Municipale				
8033 Réhabilitation de 4 écoles				
LC Conduite d'opération dispositif quartier en lumière lotissement Poivrier				
8039 Suivi des études & travaux de l'église Notre Dame des Laves				
8038 Aménagement espaces extérieurs et mise en valeur NDL				
8040 Reconfiguration du groupe Scolaire Ravine Glissante				
8052 Suivi des études & travaux mise en conformité ERP				
8058 Etudes & travaux construction espace funéraire				
8060 Etudes & travaux aménagement place des laves				
8062 Etudes & travaux équipement salle Noel Bataille				
8065 Suivi etudes & tvx quartier Ravine Glissante				
LC Circuit d'interprétation du parc 77				

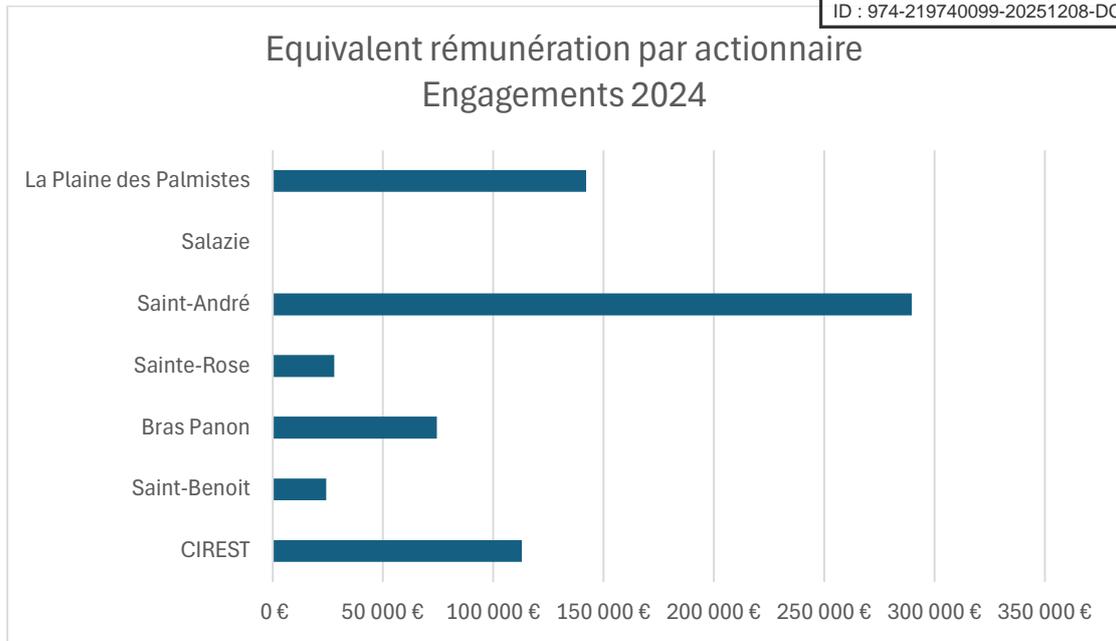
Avec 18 contrats signés au cours de l'exercice, pour un équivalent de 671 k€ HT de rémunération, l'année 2024 voit la dynamique d'engagement de nouvelles affaires en nette recul par rapport à 2023 (- 605k€) pour un nombre de contrat stable.

Notons par ailleurs, la signature de 8 avenants consécutive à des évolutions de périmètre d'intervention de la SPL ERD pour un équivalent de – 86 200 K€ HT.



En termes financiers, le recul des engagements de nouveaux contrats enregistrés en 2024 est significatif après une période de forte croissance d'activité en 2022/2023 avec un niveau d'engagement annuel qui redevient inférieur aux exercices 2018/2019 comme l'illustre le graphique ci-dessous :



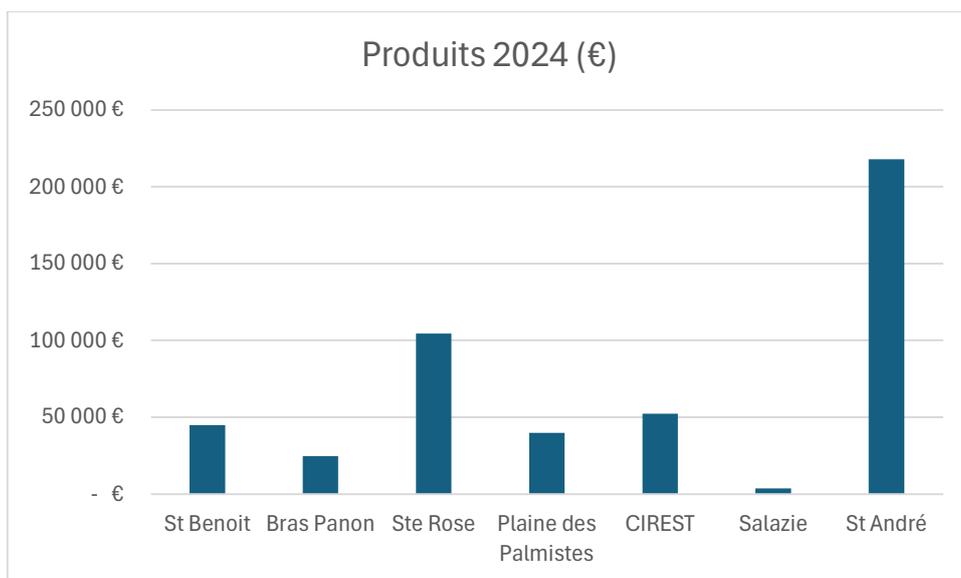


2024 reste un exercice dynamique pour le portefeuille d'activité de la société, mais le pic observé en 2022/2023 est passé, et les exercices de transitions au tournant des élections municipales sont perceptibles dans les inflexions de tendance. Le portefeuille d'affaires de la SPL ERD reste qualitatif et d'un volume et d'une diversité suffisante pour envisager sereinement les prochains exercices.

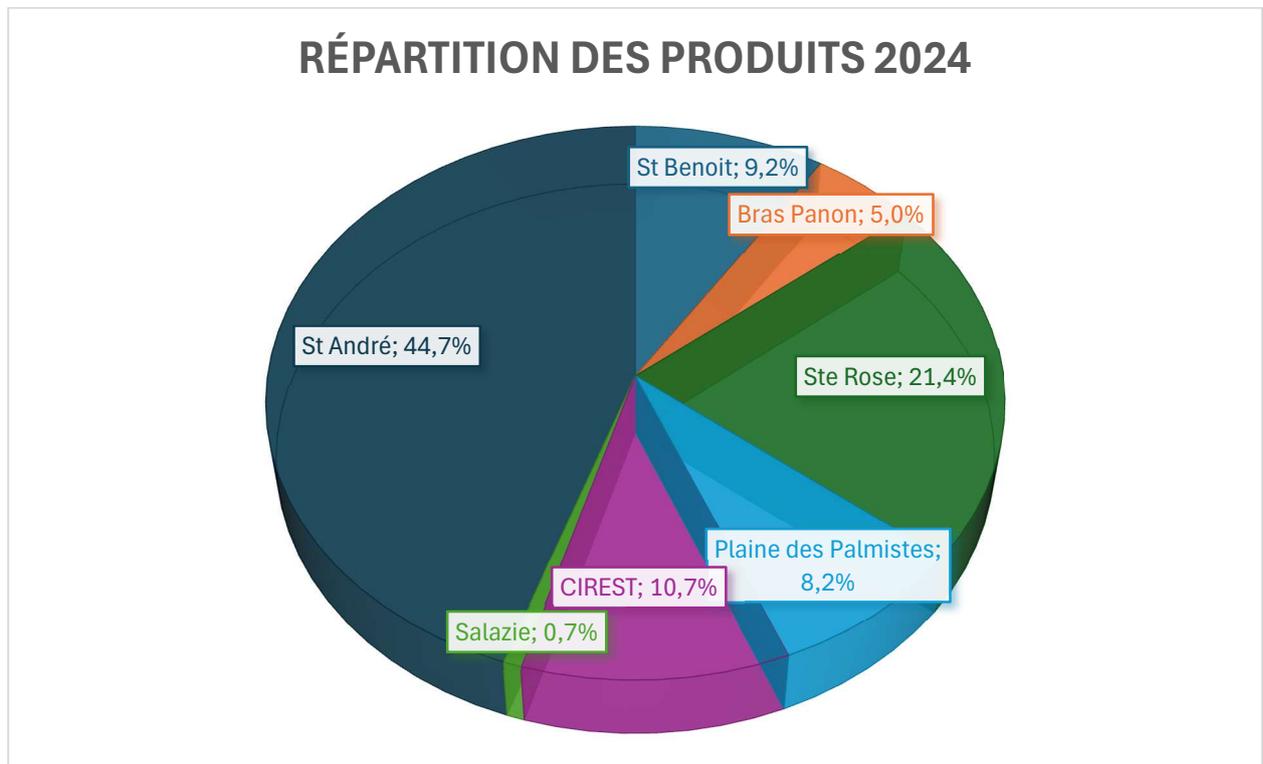
IV- d) Produits d'exploitation 2024

Les produits d'exploitation constatés sur l'exercice 2024 s'élèvent à 488 k€ pour un budget prévisionnel 2024 initial de 450 K€.

Dans le détail, par actionnaires, les produits se répartissent comme suit :



En termes de volume de facturation, les produits 2024 réalisés (rémunérations et imputations de charge) se déclinent comme suit :



L'activité de la SPL est en grande partie réalisée autour de deux collectivités qui restent actives (Saint-André et Sainte-Rose) qui totalisent 66% du chiffre d'affaires.

Les 5 autres actionnaires génèrent collectivement 34 % des produits de l'année 2024.

Les comptes 2024



montants en K€ (hors concessions)	REALISE 2020	REALISE 2021	REALISE 2022	REALISE 2023	REALISE 2024
Rémunérations mandats	22	35	26	10	13
Etudes et prestations de services	175	218	356	562	475
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	197	253	382	572	488
Rémunérations aménagement	83	-	-	-	-
Autres produits	6	0	3	0	0
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	286	253	385	572	488
Achats de marchandises	0	-	-	-	-
Charges externes	82	82	102	109	125
Services extérieurs	34	16	15	13	17
Impôts et taxes	1	1	0	1	2
Charges de personnel	158	135	168	211	243
<i>dont mise à disposition</i>	33	-	-	-	-
Dotations aux amortissements	0	0	-	-	-
Autres charges	0	0	0	0	0
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	275	235	286	334	387
RESULTAT D'EXPLOITATION	11	18	99	238	101
Produits financiers	- 0	0	0	-	-
Charges financières	0	-	-	-	-
RESULTAT FINANCIER	- 0	0	0	-	-
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	11	18	99	238	101
Produits Exceptionnels	1	-	1	-	0
Charges Exceptionnelles	0	-	-	0	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1	-	1	- 0	0
Intéressement	3	7	8	7	11
Impôts sur les bénéfices				6	23
RESULTAT NET	9	11	92	224	66

Les produits de la structure

Répartition du CA (K€)	2023	%	2024	%	Evolution %	Evolution val
Prestations de service	572 k€	100 %	488 k€	100 %	- 14,6%	-84 k€
Rémunérations des concessions	0 k€	0 %	0 k€	0 %	0%	0 k€
TOTAL	572 k€		488 k€		-14,6 %	- 84 k€

D'un montant total de 488 k€ en 2024, ils sont constitués essentiellement des rémunérations des

mandats, des produits des contrats d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO).

Les charges de la structure (hors concessions)

Les charges (hors impôts sur les sociétés) de la SPL Erd s'élèvent en 2024 à 398 k€ contre 341 k€ en 2023 soit une augmentation de 57 k€.

Les charges de la SPL (hors impôts sur les sociétés) se répartissent essentiellement entre les postes suivants :

- Les charges de personnel (hors intéressement) représentent 61 % des charges globales de la société (contre 61.8 % en 2023) pour un montant de 243 k€,
- Les coûts de sous-traitance du GIE Groupe Territoires Réunion représentent en 2024 31.4 % des charges de la SPL Erd (contre 31,9 % en 2023) soit 125 k€,
- Les services extérieurs et les autres charges s'élèvent à 17 k€ en 2024 et sont constituées principalement des honoraires du commissaire aux comptes pour 7 k€, de dépenses de formation pour 6 k€ et de 3 k€ pour la cotisation à la Fédération des EPL.

Le résultat

Résultat en K€ (hors concessions d'aménagement)	2020	2021	2022	2023	2024	Var 2024/ 2023
Résultat d'exploitation	11	18	99	238	101	- 137
Résultat financier	-	-	-	-	-	-
Résultat courant avant impôts	1	18	99	238	101	- 137
Résultat exceptionnel	1	-	-	-	-	0
Résultat net	9	11	92	224	66	- 158

Le résultat de 66 k€ est en baisse de 158 k€ par rapport au résultat 2023 du fait notamment de la baisse des produits de 84 k€ et de l'augmentation des charges de personnel de 32 k€ et de l'augmentation de la contribution au GIE de 16 k€.

Les charges restent sous contrôle, la principale augmentation étant liée au renforcement des équipes en 2024, ce qui permet de conserver un résultat excédentaire malgré la baisse importante des produits.

Le rythme de concrétisation des phases opérationnelles des contrats en cours reste toutefois un point de vigilance important duquel dépend fortement l'orientation du résultat d'exploitation.

La trésorerie

La trésorerie est un des points de fragilité de la SPL qui ne peut compter que sur les règlements des collectivités actionnaires pour régler ses charges.

Malgré une situation au 31/12/2022 créditrice de 645 k€ (contre 571 k€ au 31/12/2023), l'évolution de la trésorerie de la SPL Erd dépend fortement du respect des délais de règlement clients.

Créances clients *hors concessions d'aménagement	31/12/2023	31/12/2024
TOTAL	267 k€	270 k€
En jours de chiffres d'affaires	170	202

Les perspectives

VI.

L'exercice 2024 a été marqué par un volume d'activité conforme aux objectifs opérationnels et un maintien de la commande des Collectivités, avec la poursuite d'un partenariat très actif avec St André, qui confirme sa confiance dans l'outil.

Le budget initial 2024 a été bâti avec des hypothèses d'un niveau d'activité proche d'un point mort financier, relevé suite au renforcement de l'équipe opérationnelle en avril 2024, et nécessitait le maintien d'un niveau élevé d'activité et la maîtrise des charges. Cet objectif d'atteindre l'équilibre d'exploitation dans un modèle économique redimensionné, en fonction d'un niveau d'activité accru et de besoins en ressources humaines plus important a été à nouveau dépassé en 2024. Cette situation à la clôture de l'exercice 2024 permet d'envisager sereinement les évolutions des relations SPL ERD/SEMAC/GIE GTR et la perspective de 2 exercices 2025/2026 à la charnière d'échéances électorales locales, traditionnellement synonyme d'activité réduite pour la SPL ERD.

A court terme, durant l'exercice 2025, le niveau de performance de la structure restera dépendant de :

Son volume d'activité et son équilibre d'exploitation : de la capacité et du rythme d'investissements des Collectivités actionnaires, ainsi que des conditions dans lesquelles la SPL ERD pourra soutenir le rythme d'activité ;

Son équilibre de trésorerie : de la régularité et des délais de paiement des clients/actionnaires de la SPL Erd.

La SPL Erd devra pour préserver son équilibre d'exploitation, contenir la croissance de ses charges, et maintenir un niveau d'activité opérationnelle malgré les contraintes budgétaires auxquelles les collectivités sont soumises ainsi que les aléas du contexte pré-électoral.

Annexes au projet de rapport d'activité 2024

VII.

- Données sociales
- Répartition du capital social
- Fonctions et mandats des administrateurs 2024
- Rapport sur le gouvernement d'entreprise
- Dettes fournisseurs au 31/12/2024

Données sociales 2024

Conseil d'administration

Présidente

Monique MARIMOUTOU-TACOUN

Directeur Général

Frédéric PILLORE

Administrateurs

Représentant de la commune de Saint-Benoît :

Jean Louis VITAL

Augustin CAZAL

Monique MARIMOUTOU-TACOUN

Sabine SAUTRON

Administrateurs

Représentant de la commune de Bras-Panon :

Jeannick ATCHAPA

Mario EDMOND

Charles-André MAILLOT

Antoine CAPELOTAR

Administrateurs

Représentant la Ciresst :

Patrice SELLY

Bertrand PICARD

Laurent RAMASSAMY

Sonia ALBUFFY

Administrateurs

Représentant de la commune de Sainte-Rose :

Jean-Yves Jimmy PERIBE

Administrateurs

Représentant de la commune de Salazie :

Marcel DAMOUR

Administrateurs

Représentant de la commune de Saint-André :

Primilla CEVAMY

Administrateurs

Représentant de la commune de la Plaine des

Palmistes :

Victorien JUSTINE

Commissaires aux Comptes

Cabinet HDM représenté par Didier DE LAUNAY

Comité d'engagement

Président : Jean-Yves Jimmy PERIBE

Administrateurs

Représentant la commune de Saint-Benoît :

Monique MARIMOUTOU-TACOUN

Représentant de la commune de la Ciresst :

Sonia ALBUFFY

Représentant de la commune de La Plaine des Palmistes

Victorien JUSTINE

Représentant de la commune de Sainte-Rose

Jean-Yves Jimmy PERIBE

Comité de pilotage

Présidé par le Directeur Général

Frédéric PILLORE

Représentant de la commune de Saint-Benoît :

Directrice Générale des services Béryll SADOON remplacée

par Merry LABALLE

Représentant de la commune de Bras-Panon :

Directeur Général des services Frédéric DERAND

Représentant la CIREST :

Directeur Général des services Pierre CATAPOULLE

Représentant de la commune de la Plaine des Palmistes :

Directeur Général des services Steven BAMBA

Représentant de la commune de Sainte-Rose :

Directeur Général des services Philippe ADMETH

Représentant de la commune de Salazie :

Directrice Générale des services Emilie ASSATI

Représentant de la commune de Saint André :

Directeur Général des services Clément PADRE

Répartition du capital 2024

ACTIONNAIRES	CAPITAL €	%
Commune de Saint Benoît	150 000 €	26,32%
Commune de Bras Panon	150 000 €	26,32%
CIREST	150 000 €	26,32%
Commune de Saint André	30 000 €	5,26%
Commune de La Plaine des Palmistes	30 000 €	5,26%
Commune de Sainte Rose	30 000 €	5,26%
Commune de Salazie	30 000 €	5,26%
TOTAL	570 000 €	100

Fonctions et mandats des administrateurs 2024

Liste des mandats ou fonctions exercés dans toute société par les administrateurs sociaux pour 2024

(Loi n° 2001-420 du 15 mai 2001 – art. L. 225-102-1 al. 3)

Administrateurs	Mandats	Activité salariée
M. Jean Louis VITAL Représentant la commune de Saint-Benoît	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Administrateur de la SPL EST REUNION DEVELOPPEMENT ▪ Administrateur de la SEMAC 	Enseignant
Mme Monique MARIMOUTOU-TACOUN représentant la commune de Saint-Benoît	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Administrateur de la SPL EST REUNION DEVELOPPEMENT 	Enseignante
Mme Sabine SAUTRON représentant la commune de Saint-Benoît	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Administrateur de la SPL EST REUNION DEVELOPPEMENT 	
M. Augustin CAZAL représentant la commune de Saint-Benoît	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Administrateur de la SPL EST REUNION DEVELOPPEMENT 	
M. Jeannick ATCHAPA représentant la commune de Bras-Panon	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Administrateur de la SPL EST REUNION DEVELOPPEMENT ▪ Administrateur de la SEMAC ▪ Administrateur de la SEMATRA ▪ Président de la SIDR 	
M. Mario EDMOND représentant la commune de Bras-Panon	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Administrateur de la SPL EST REUNION DEVELOPPEMENT 	
M. Charles-André MAILLOT représentant la commune de Bras-Panon	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Administrateur de la SPL EST REUNION DEVELOPPEMENT ▪ Administrateur du Parc National de la Réunion ▪ Associé Société MGS aménageur 	
M. Antoine CAPELOTAR représentant la commune de Bras-Panon	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Administrateur de la SPL EST REUNION DEVELOPPEMENT 	Chauffeur de taxi
M. Patrice SELLY représentant la CIREST	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Administrateur de la SPL EST REUNION DEVELOPPEMENT ▪ Administrateur de la SEMAC ▪ Administrateur de la SPL ESTIVAL 	

M. Bertrand PICARD représentant la CIREST	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Administrateur de la SPL EST REUNION DEVELOPPEMENT 	
M. Laurent RAMASSAMY représentant la CIREST	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Administrateur de la SPL EST REUNION DEVELOPPEMENT 	Comptable
Mme Sonia ALBUFFY représentant la CIREST	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Administrateur de la SPL EST REUNION DEVELOPPEMENT 	APA
M. Jean-Yves Jimmy PERIBE représentant la commune de Sainte-Rose	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Administrateur de la SPL EST REUNION DEVELOPPEMENT ▪ Administrateur de la SEMAC ▪ Administrateur de la SPL HORIZON ▪ Administrateur au Parc National de la Réunion 	Directeur Général SCA Provanille SAS Provanille Réunion.
M. Marcel DAMOUR représentant la commune de Salazie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Administrateur de la SPL EST REUNION DEVELOPPEMENT 	
Mme Primilla CEVAMY représentant la commune de Saint-André	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Administrateur de la SPL EST REUNION DEVELOPPEMENT 	AESH
Victorien JUSTINE représentant la commune de La Plaine des Palmistes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Administrateur de la SPL EST REUNION DEVELOPPEMENT 	

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE (Article L225-37-4 du Code de Commerce)

Liste des mandats et fonctions exercés par le mandataire social de la SPL EST REUNION DEVELOPPEMENT

Mandataire Social de la SPL	Mandats
M. Frédéric PILLORE	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur Général de la SPL EST REUNION DEVELOPPEMENT depuis le 31/10/2017 • Directeur Général de la SEMAC depuis le 02/07/18 • Représentant de la SEMAC depuis le 02/07/18, Président de la SAS PALME • Administrateur unique du GIE GTR depuis le 02/07/18

Conventions intervenues entre les mandataires sociaux et actionnaires de la SPL EST REUNION DEVELOPPEMENT disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% et les filiales détenues à plus de 50% par la SPL EST REUNION DEVELOPPEMENT

Aucune convention n'a été établie entre les mandataires sociaux et actionnaires de la SPL EST REUNION DEVELOPPEMENT et une filiale détenue à plus de 50% par la SPL EST REUNION DEVELOPPEMENT

- Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital et faisant apparaître l'utilisation de ces délégations au cours de l'exercice

Néant

- Modalités d'exercice de la Direction Générale (article L.225-51-1)

Le conseil d'administration a opté pour la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de celles du Directeur Général, conformément à la loi NRE qui a clarifié le rôle des dirigeants sociaux et les rapports entre eux et qui encourageait à la dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général pour une meilleure définition et un partage des responsabilités

Présidente du Conseil d'Administration : Me Monique MARIMOUTOU-TACOUN

Directeur Général : M. Frédéric PILLORE

POURSUITE DES CONVENTIONS REGLEMENTEES EXISTANTES

Convention n°1 :

- Nature : Management et gestion opérationnelle
- Co-contractant : GIE GTR
- Montant : 124 651,88 € inscrits en charges
- Personnes concernées : M. F Pillore administrateur unique du GIE

*Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice
dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)*

		Article D. 441 - I.- 1° : Factures <i>reçues</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					Article D. 441 - I.- 2° : Factures <i>émises</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
		0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement													
Nombre cumulé de factures concernées													56
Montant total des factures concernées			-	-	-	-	-		30 514,68	25 554,03	10 680,71	81 347,14	148 096,56
T.T.C									529 141,39	529 141,39	529 141,39	529 141,39	529 141,39
Total T.T.C des factures de l'année		150 433,94	150 433,94	150 433,94	150 433,94	150 433,94	150 433,94		529 141,39	529 141,39	529 141,39	529 141,39	529 141,39
Pourcentage du montant total des achats T.T.C de l'exercice		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		5,77%	4,83%	2,02%	15,37%	27,99%
Pourcentage du chiffre d'affaires T.T.C de l'exercice													
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées													
Nombre des factures exclues													
Montant total des factures exclues													
(C) Délai de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)													
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement													

Factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice (tableau prévu au II de l'article D. 441-4)

		Article D. 441 - II. : Factures <u>reçues</u> ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					Article D. 441 - II. : Factures <u>émises</u> ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						
		0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement													
Nombre cumulé de factures concernées							7						173
Montant cumulé des factures concernées													
T.T.C			11 910,29	-	-	-	11 910,29		41 391,03	132 861,40	110 909,59	239 229,81	524 391,83
Total T.T.C des factures reçues ou émises de l'année			150 433,94	150 433,94	150 433,94	150 433,94	150 433,94		529 141,39	529 141,39	529 141,39	529 141,39	529 141,39
Pourcentage du montant total T.T.C des factures reçues dans l'année			7,92%	0,00%	0,00%	0,00%	7,92%		7,82%	25,11%	20,96%	45,21%	99,10%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées													
Nombre des factures exclues													
Montant total des factures exclues													
(C) Délai de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)													
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement			<input checked="" type="checkbox"/>	Délais contractuels :					<input checked="" type="checkbox"/>	Délais contractuels :			
			<input checked="" type="checkbox"/>	Délais légaux :					<input checked="" type="checkbox"/>	Délais légaux :			



